ARGENT-SUR-SAULDRE - AUBIGNY-SUR-NÈRE - BLANCAFORT - BRINON-SUR-SAULDRE - LA CHAPELLE-D'ANGILLON - CLÉMONT
ENNORDRES - IVOY-LE-PRÉ - MÉNÉTRÉOL-SUR-SAULDRE - MÉRY-ÈS-BOIS - NANÇAY - OIZON - PRESLY - SAINTE-MONTAINE

SAULDRE ET SOLOGNE INFO

SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

N3 / DECEMBRE 2020

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 1 04/12/2020 13:47

EDITO / SOMMAIRE

Une nouvelle année vient de s'écouler, durant laquelle la Communauté de communes avec de nouveaux élus s'est attachée à porter des projets pour améliorer votre quotidien et renforcer la dynamique de notre territoire. Depuis le mois d'août, nous travaillons avec les élus de Nançay pour préparer l'intégration de cette jolie commune solognote dans notre collectivité.

En restant plus que jamais à proximité des habitants et des porteurs de projets, en garantissant l'efficacité des services publics, nous serons capables de dessiner la CDC Sauldre et Sologne de demain et de bâtir un avenir partagé.

Malheureusement depuis plusieurs mois la crise sanitaire mondiale a bouleversé notre quotidien. Cette situation génère pour tous une angoisse bien compréhensible ; elle a aussi des conséquences majeures sur l'activité de nos entreprises, qui elles-mêmes ont des répercussions sociales sur notre territoire.

Les élus de la communauté de communes ont décidé de s'engager pour accompagner et soutenir les entreprises face aux effets de la crise. Nous avons ainsi mis en place, dès le début de celle-ci, un plan de soutien à l'activité économique. Accompagner, soutenir, relancer sont les mots qui jalonnent notre politique économique. Dans cette situation de fragilité, seul l'esprit collectif nous permettra de sortir au mieux de cette période sans précédent. Soyez assurés de l'engagement sans faille de vos élus communautaires.

En cette fin d'année, au nom du Conseil communautaire, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et vous présente pour 2021 mes meilleurs vœux de santé, de joie et de fraternité.

Laurence RENIER
Présidente de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne

SAULDRE ET SOLOGNE Communauté de Communes
3 - Présentation des élus

ECONOMIE
4 - Accompagnement des entreprises face à la crise
5 - Site industriel clé en main pour favoriser l'accueil de nouvelles activités
5 - Formation

SAULDRE ET SOLOGNE Communauté de Communes
6 - Intégration de Nançay au 1er janvier 2021

ENVIRONNEMENT
7 - Tri du mobilier en Sauldre et Sologne
7 - Campagne de contrôle périodique des assainissements non collectifs

TOURISME
8 - Vélos à assistance électrique
9 - Site internet
9 - Marque Sologne

SERVICES À LA POPULATION
10 - Relais d'Assistantes Maternelles
11 - Prévention des accidents domestiques
11 - Séjour ski pour nos jeunes

CULTURE
12 - Saison culturelle
12 - Réseau des bibliothèques
12 - Newsletter

Directeur de la publication : Laurence RENIER
Graphisme : Bruno Renaudet
Imprimeur : Imprimerie giennoise
Tirage : 11 000 exemplaires
Photo : CDC - Tél CDC : 02 48 73 85 22
Mail CDC : contact@sauldre-sologne.fr

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 2 04/12/2020 13:47

PRÉSENTATION DES ÉLUS

VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES :

Argent-sur-Sauldre :
Pierre LOEPER, Anne CASSIER, Philippe STROOBANT, Sophie ESPEJO, Pascal VILAIN

Aubigny-sur-Nère :
Laurence RENIER, François GRESSET, Elvire SERRE-SANCHEZ, Sylvain DUVAL, Florence LEDIEU, Didier RAFFESTIN, Martine MALLET, Xavier ADAM, Cécile ABDELLALI, Olivier JACQUINOT, Lucile GROUSSEAU, Ariane LY

Blancafort : Pascal MARGERIN, Murielle PATRON-BAZIN, Alexandre CERVEAU

Brinon-sur-Sauldre :
Lionel POINTARD, Denise SOULAT, Catherine HUPPE

Clémont : Dominique TURPIN, Yves FROMION

Ennordres : Hugues DUBOIN, Cathy PRUNIER suppléante

Ivoy-le-Pré : David DALLOIS, Daniel GAUTIER

La Chapelle-d'Angillon :
Joël COULON, Bernard DAUTIN

Ménétréol-sur-Sauldre :
Bernardino ADDIEGO, Jacques VISCAPI suppléant

Méry-ès-Bois :
Frédéric BOUTEILLE, Marc-Antoine BAILBY

Oizon : Jean-Marc RUIZ, Marc GOURDOU

Presly : Nicolas MOREAU, Christelle GRIVEL suppléante

Sainte-Montaine :
Jean-Yves DEBARRE, Muriel KUBICKÉ suppléante

Une recomposition du conseil communautaire avec intégration des élus de Nançay sera organisée dès le début de l'année 2021.

Présidente : **Laurence RENIER**, maire d'Aubigny-sur-Nère

1er vice-président, en charge de l'environnement :
Pascal MARGERIN, maire de Blancafort

2ème vice-président, en charge de l'aménagement du territoire et des services à la population : **Hugues DUBOIN**, maire d'Ennordres

3ème vice-président, en charge de la culture :
Frédéric BOUTEILLE, maire de Méry-ès-Bois

SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

Carte de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne au 1er janvier 2021 avec l'intégration de Nançay

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 3 04/12/2020 13:47

CRISE ÉCONOMIQUE : UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DE NOS ENTREPRISES

La propagation du Covid-19 génère une crise sanitaire inédite dans notre pays, doublée d'une crise économique. Si l'ensemble des entreprises est touché, les plus petites d'entre elles ne réussissent pas toujours à mobiliser les outils d'accompagnement de l'Etat, de la Région ou à recourir aux prêts bancaires. Aussi, la Communauté de communes contacte régulièrement les entreprises du territoire pour les informer des différents dispositifs existants et de leurs modalités de sollicitation. Ces échanges ont notamment concerné l'approvisionnement en masques et gel hydroalcoolique au début de la crise ou les conditions de mise en place de l'activité partielle.

AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES

En 2020, pour aider les artisans et commerçants touchés par les obligations de fermeture, la Communauté de communes a mis en place deux dispositifs exceptionnels d'aides financières :

L'AIDE URGENCE COVID TPE :

D'un montant maximal de **2 000**€ par dossier, cette aide a permis de soutenir la trésorerie de 24 artisans et commerçants du territoire, représentant un montant d'aide directe de plus de **34 000 euros**.

L'AIDE AUX LOYERS COVID-19 :

Mise en place lors du second confinement, cette subvention permet d'allouer jusqu'à **1 500**€ pour aider au paiement des loyers des commerçants et artisans sous le coup d'une fermeture administrative.
En parallèle, la Communauté de communes contribue à hauteur de **35 000**€ aux côtés de la Banque des Territoires et de la Région Centre-Val de Loire au **Fonds Renaissance,** qui alloue des avances remboursables pour soutenir la trésorerie des entreprises.

MAINTIEN DES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ENTREPRISES

AIDE À L'IMMOBILIER :

Dispositif permettant de subventionner les dépenses d'acquisition de bâtiments et travaux réalisés par des PME, doublé d'un cofinancement de la Région Centre-Val de Loire, qui abonde le montant de l'aide intercommunale avec une majoration de 30%.

AIDE AUX TPE :

Subvention d'un montant maximum de 5 000 €, permettant d'accompagner financièrement les investissements en matériel et les travaux de devanture à hauteur de 20%.

Commerce – renforcement de la présence numérique

La crise du Covid-19, et la fermeture administrative associée, a mis en avant la nécessité d'une présence numérique des artisans et commerçants pour maintenir un lien avec leurs clients et développer d'autres modes de commercialisation. Or, il est apparu que la présence numérique de ces artisans et commerçants est faible et qu'ils éprouvent parfois certaines difficultés pour appréhender les outils numériques. Aussi, afin d'accompagner les artisans et commerçants, la Communauté de communes s'est associée à la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le projet **Relance Commerçant.** Un questionnaire a largement été diffusé auprès des artisans et commerçants du territoire afin de connaître leur niveau d'utilisation des outils numériques.
Grâce aux réponses, des formations adaptées au plus proche des besoins vont être mises en place, comme par exemple *« animer et gérer une page Facebook », « développer un site web marchand »* ou *« formaliser un fichier client ».*

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 4 04/12/2020 13:47

UN « SITE INDUSTRIEL CLÉ EN MAIN »
POUR FACILITER L'ACCUEIL DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Comment faciliter l'implantation rapide de nouvelles activités industrielles et favoriser ainsi les relocalisations ? C'est pour apporter une réponse à cet enjeu qu'a été lancé le programme « site industriel clé en main ».

Un « site industriel clé en main » est un site pour lequel les différentes études (environnement, archéologie, etc.) ont été anticipées par la collectivité pour permettre à un industriel d'obtenir un permis de construire en 3 mois, soit une réduction par quatre du délai habituel.
La zone d'activités Le Champ des Tailles à Aubigny-sur-Nère fait ainsi partie des 78 « sites industriels clés en main » identifiés au niveau national et mis en avant auprès de différents investisseurs tant nationaux qu'internationaux.
La communauté de communes met ainsi en place des conditions favorables à l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

FORMATION

Faciliter la rencontre entre les besoins des entreprises en termes de compétences et les demandeurs d'emploi locaux, notamment via des parcours de formation adaptés. La Communauté de communes construit ce travail en partenariat avec les entreprises, Pôle Emploi, la Mission Locale et la Région Centre-Val de Loire.

Exemples :
- Action DEFI menuiserie/scierie qui s'est déroulée en 2020 dont les 16 stagiaires ont été embauchés
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi pour les Volailles de Blancafort concernant 8 pareurs, pareuses
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi pour Confection d'Argent concernant 6 mécanicien/nes de confection
- Parcours de formation vers les métiers de l'usinage (action identifiée dans le cadre du Contrat Territoire d'Industrie) pour développer les compétences en particulier les évolutions liées au numérique.

signature de l'action de formation DEFI menuiserie/scierie le 10/07/2020

Plus globalement, une action prospective et en cours via une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale** pour à moyen et long terme proposer des actions afin de faciliter l'adéquation entre les besoins et l'offre en matière d'emplois.
En effet, la crise actuelle ne doit pas hypothéquer les capacités de rebond et de développement futur du territoire en omettant de conserver et développer de nouvelles compétences.

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 5 04/12/2020 13:47

LA COMMUNE DE NANÇAY INTÈGRE SAULDRE & SOLOGNE,

Heureux mélange de sciences, d'art et de gastronomie, la Commune de Nançay, connue pour ses fameux Sablés, compte de nombreux atouts pour ses habitants, ses voisins et ses visiteurs. Comptant plus d'une vingtaine d'associations, un golf de 9 trous, Nançay ne manque pas de dynamisme et offre ainsi un cadre de vie des plus agréables à ses résidents.

CARTE D'IDENTITÉ

Maire : M. Alain URBAIN

Habitants : 832 nançayais (2017)

Superficie : 106 km²

Commerces : boulangerie, épicerie, boucherie, bar-tabac, coiffure, esthétique, garage station-service

Artisans : atelier d'abat-jour, menuiserie charpente couverture, entretien des espaces sportifs, entretien espaces verts, plomberie électricité chauffage, meubles et objets d'art, antiquités-brocante, atelier des patines, sculpteur, tapissier, art déco et contemporain

Restaurant : pizzeria, restaurant

Hébergements : hôtel, gîtes et chambres d'hôtes

Village fleuri : 1 fleur

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

GALERIE CAPAZZA :

Au cœur d'un site historique magnifiquement restauré et rattaché au château de Nançay, la Galerie Capazza offre un cadre exceptionnel de 2000m² dédié à l'art contemporain. Peinture, sculpture, photographie, verre, céramique, estampe et orfèvrerie, vous admirerez les œuvres d'artistes de notoriété internationale. Sur place, librairie et salon de thé sont à votre disposition pour agrémenter votre découverte.

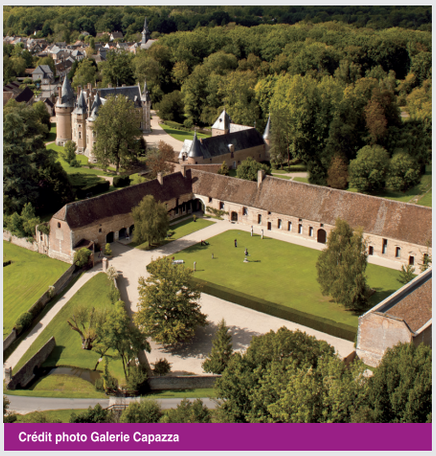

Crédit photo Galerie Capazza

Galerie Capazza : 1 rue des Faubourgs
02 48 51 80 22 - www.galerie-capazza.com

PÔLE DES ÉTOILES, STATION DE RADIOASTRONOMIE :

Parmi les arbres de la forêt de Sologne se cache un paysage métallique atypique : les instruments de la station de radioastronomie de Nançay. Approchez au plus près de la voûte céleste dans un planétarium numérique et embarquez pour une expérience unique, entre rêve, éblouissement et réflexion. Au pied du grand radiotélescope décimétrique, le Pôle des Etoiles est un espace de médiation scientifique dédié aux sciences de l'Univers. Toute l'année, il accueille groupes et visiteurs individuels pour un voyage à travers le cosmos.

Pôle des étoiles : Route de Souesmes
02 48 51 18 16 - www.poledesetoiles.fr

AVENTURE PARC :

Pour les accros de **sensations fortes,** le parc de loisirs Aventure parc de Nançay propose : parcours Accrobranches, le Jardin de Lilou, Catapulte et Paintball. Activités et parcours dans les arbres pour adultes et enfants, pour vos sorties de fin de saison, enterrement de vie de jeune garçon ou de jeune fille, clubs sportifs, associations, entreprises ou scolaires.

Aventure parc Nançay : Domaine Samord
06 88 41 80 27 - nancay@aventure-parc.fr

LES SABLÉS DE NANÇAY :

1953, dans le fournil d'un petit village solognot : Nançay, Jacques, jeune apprenti et fils du boulanger, termine la pâte commandée par son père. Cherchant à bien faire, il n'obtient pas le résultat escompté et après un copieux sermon, il reprépare la bonne recette. Entre temps, la pâte «ratée» est conservée au frais car il n'est pas question de gâcher la marchandise. Le lendemain, la préparation est travaillée sous forme de petits gâteaux que l'on fait goûter aux clients du magasin. **«Que c'est bon ! d'où ça vient?»** Se rappelant de son erreur, le jeune Jacques pétrit de nouveau sa pâte «ratée» pour obtenir de délicieux petits biscuits. Le sablé de Nançay est né et depuis 60 ans il est fabriqué artisanalement dans le plus grand respect de la recette d'origine.

Les sablés de Nançay : Chemin de Champs d'hyver - 02 48 51 81 19
http://www.lessablesdenancay.com

Fabrication des sablés de Nançay

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 6 04/12/2020 13:47

TRI DU MOBILIER EN SAULDRE ET SOLOGNE

éco-mobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Mise en place de la collecte séparée des meubles en déchèterie.

Depuis le 1er octobre 2020, la Communauté de communes Sauldre et Sologne, en partenariat avec l'éco-organisme éco Mobilier, a installé une benne spécifique dédiée au tri et au recyclage du mobilier usagé sur le site de la déchèterie d'Aubigny-sur-Nère.

La mise en place de cette nouvelle filière revêt à la fois un intérêt écologique car elle permet d'augmenter les quantités de déchets triés recyclés sur le territoire, mais aussi un intérêt économique : les coûts induits par cette collecte (transport et recyclage) initialement à la charge de la collectivité sont désormais intégralement pris en charge par éco Mobilier.

Comment est financée cette filière de recyclage ?

Lors de l'achat d'équipement d'ameublement comme d'autres types de produits (peinture, pneus, électroménager…) une partie du prix d'achat est consacrée au recyclage : il s'agit de l'éco participation. Cette éco participation permet le financement des éco organismes agréés par l'état, afin d'assurer la collecte et le traitement des produits mis sur le marché sur l'ensemble du territoire national.

La mise en place de cette collecte séparée a permis, en seulement 2 mois, de détourner 45 tonnes de mobilier des bennes d'encombrants destinées à l'enfouissement et de les réorienter vers des filières de tri et de recyclage. A terme, tous les ans ce seront près de 350 tonnes de mobilier qui seront ainsi triées et recyclées.

Quels déchets sont concernés ?

L'ensemble du mobilier de maison et de jardin est pris en charge dans cette filière. Il peut s'agir de chaises, tables, fauteuils, canapés, sommiers, matelas, meubles de rangement ou mobilier de jardins. Et ce quelle qu'en soit la matière : bois, plastique, ferraille, verre...

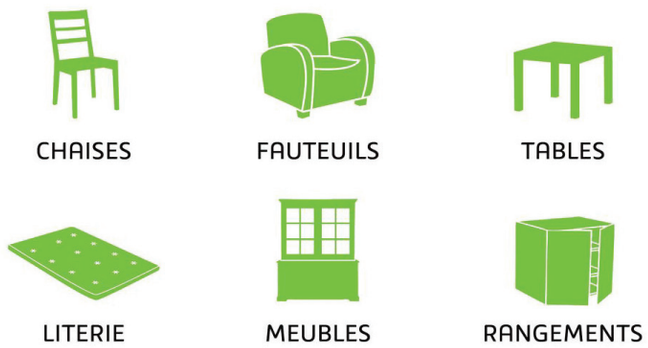

Que deviennent les déchets triés ?

Les déchets d'équipement d'ameublement pris en charge à la déchèterie d'Aubigny-sur-Nère sont ensuite transportés vers le centre de tri d'Arrabloy (45) pour être séparés matière par matière. Chaque catégorie de matériaux peut ensuite être orientée vers une filière de valorisation adaptée.

Campagne de contrôle périodique des assainissements non collectifs

Un diagnostic initial de toutes les installations d'assainissement non collectif existantes sur le territoire a été réalisé entre 2008 et 2010. Pour ces installations, la loi impose qu'un contrôle périodique de bon fonctionnement soit effectué au moins une fois tous les 10 ans. C'est pourquoi, la Communauté de communes a lancé une nouvelle campagne de contrôles de l'ensemble des installations dès début 2020. Les installations des résidences non raccordées au tout à l'égout de Sainte-Montaine et Méry-ès-Bois ont été contrôlées cette année par notre technicien qualifié. La campagne de contrôles de bon fonctionnement va se poursuivre sur les autres communes du territoire jusque fin 2024.

Pour le financement de cette prestation de contrôles des quelques 2 600 installations d'assainissement non collectif, une redevance forfaitaire de 24€ par an est demandée aux propriétaires des résidences qui ont été ou seront contrôlées durant les cinq années de réalisation de la prestation de contrôles.

Renseignement :
Thomas Gillet
02 48 73 85 22
spanc@sauldre-sologne.fr

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 7 04/12/2020 13:47

NOUVEAUTÉS 2020

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

La Communauté de Communes a doté l'Office de Tourisme Sauldre et Sologne de 10 vélos à assistance électrique pour la saison touristique 2020. Le lancement officiel de cette nouvelle activité s'est déroulé le 27 juin et les premières locations ont pu se faire dès la semaine suivante.

Les vélos proposés sont des « vélos tout chemin » qui s'utilisent sur des routes, et voies carrossables et disposent d'une autonomie de 80 kilomètres. Ces vélos permettent à tous publics de découvrir de belles et longues balades, qui font la richesse de notre territoire. Casques, pompe et sièges pour enfants sont fournis.

Plusieurs parcours sont disponibles, avec des distances comprises entre 18 et 40 kilomètres. Ces itinéraires permettent de découvrir le patrimoine naturel, historique et culturel de notre territoire en passant par des points d'intérêts touristiques forts.

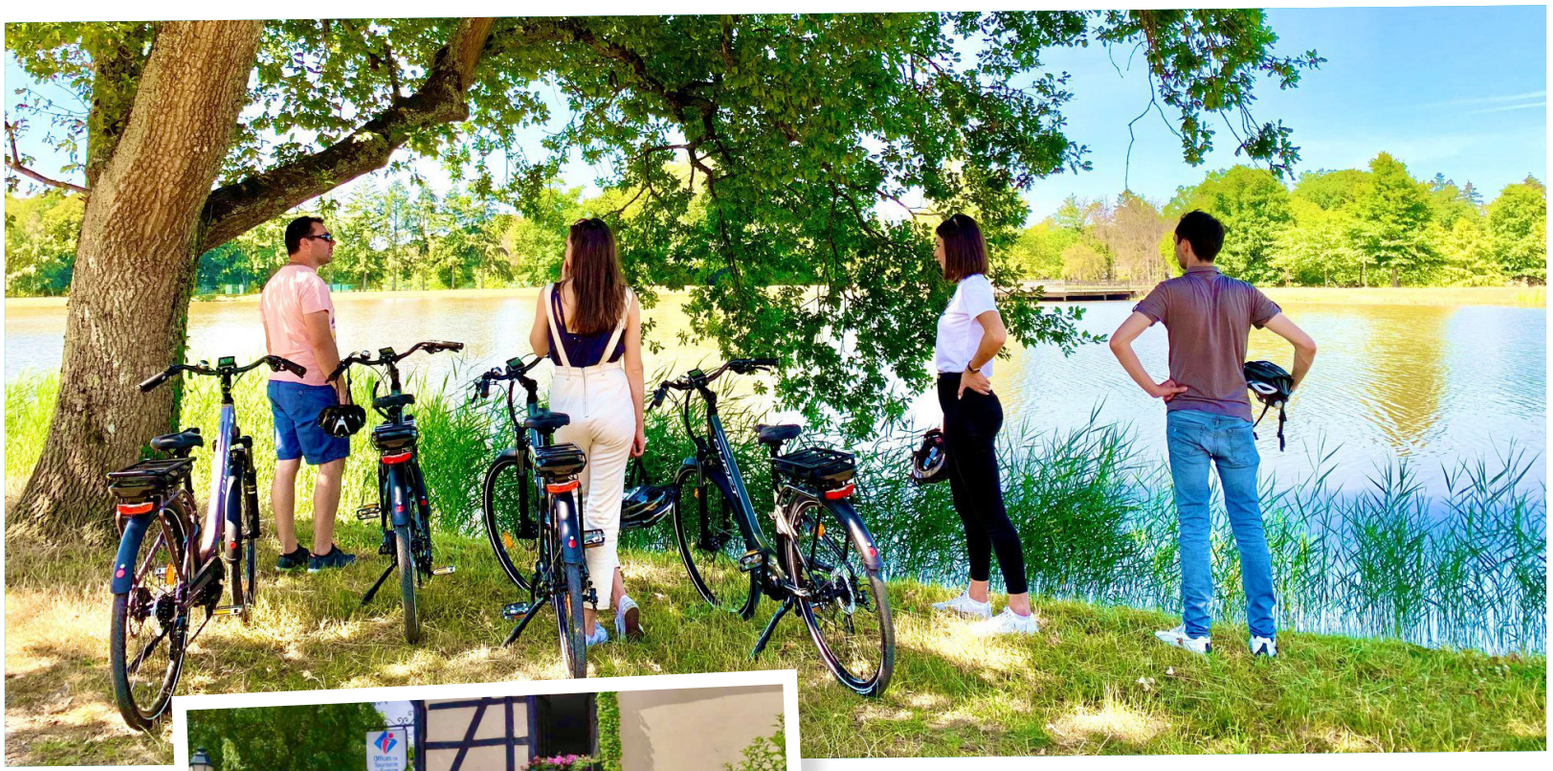

Le développement des itinérances douces est un axe de développement stratégique pour notre destination, vecteur d'économie touristique.

Renseignements au 02 48 58 40 20 ou à l'adresse : accueil.tourisme@sauldre-sologne.fr

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 8 04/12/2020 13:47

SITE INTERNET

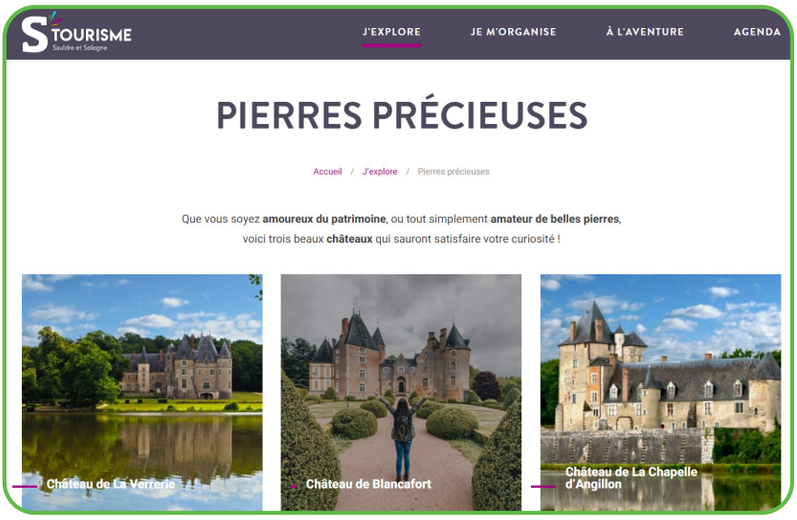

Dans un but de mise en valeur du territoire, l'Office de tourisme a réalisé un site internet à l'échelle de sa destination afin d'améliorer et valoriser l'identité de son territoire et mettre en avant l'ensemble des prestataires touristiques.

Au regard de l'importance du rôle de l'Office de tourisme au service du développement du territoire, il était primordial de soigner l'identité visuelle et graphique du site Internet. L'Office de tourisme s'est ainsi doté d'un site Internet moderne, dynamique et responsive répondant aux cibles et aux objectifs actuels et permettant d'accroitre la visibilité de la destination Sauldre et Sologne.

Site consultable à l'adresse suivante : www.aubigny-sologne.com

Instagram

Plateforme inspirationnelle, Instagram est aujourd'hui le réseau social le plus utilisé par les français pour trouver leur prochaine destination de voyage. Il est utilisé afin de développer l'image de marque, créer un lien avec les utilisateurs ou encore promouvoir des produits.

Le compte Instagram « Tourisme_Sauldre_et_Sologne » a été lancé en novembre 2019.

Il compte à ce jour 1152 abonnés pour 101 publications.

MARQUE SOLOGNE

Fin 2019, la Communauté de Communes a adhéré à la marque Sologne. Ce nouveau partenariat se traduit par l'intégration de notre destination touristique à l'ensemble des moyens de communication déployés par la marque Sologne : site internet, carte touristique, campagnes sur les réseaux sociaux et spots publicitaires (tv, gares Parisiennes, La Défense, périphérique).

L'ensemble de nos offres touristiques est désormais présent sur le nouveau site internet de la marque Sologne, sorti mi-septembre www.sologne-tourisme.fr , en plus de notre propre site interne www.aubigny-sologne.com ainsi que celui de Berry Province www.berryprovince.com

Dans le cadre du partenariat avec la marque Sologne, une nouvelle carte touristique est réalisée, sur laquelle figure désormais notre territoire intercommunal. Cette édition est réalisée en partenariat avec l'ensemble des Offices de Tourisme adhérant à la marque et a pour but de promouvoir la destination touristique Sologne, 60 000 exemplaires ont été édités en 2020.

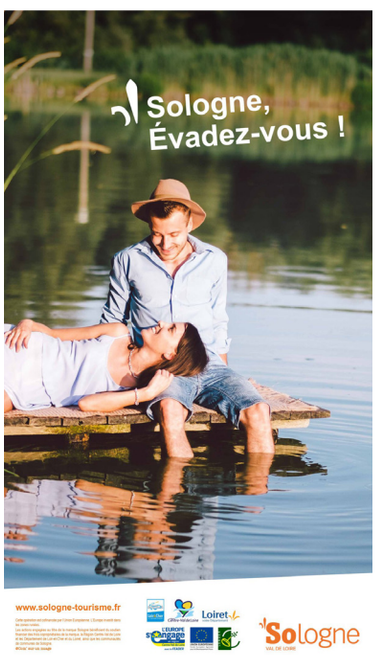

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 9 04/12/2020 13:47

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM Sauldre et Sologne a fonctionné toute l'année. Seules les permanences d'accueil physique et les ateliers d'éveil ont été suspendus durant les périodes de confinement. L'animatrice est restée en contact avec les parents et les assistantes maternelles par mail et téléphone afin de les aider au mieux à faire face à cette crise en leur fournissant les informations nécessaires sur les contrats de travail, les modes de garde, les mesures sanitaires et sur l'indemnisation exceptionnelle suite au Covid-19.

Durant l'année, le RAM est intervenu sur les communes d'Aubigny-sur-Nère, La Chapelle-d'Angillon, Blancafort, Oizon, et Ivoy-le-Pré pour mettre en place des ateliers d'éveil. Outre les activités habituelles autour de la peinture, de la pâte à modeler, du transvasement de céréales, ainsi que des animations comme le carnaval, la semaine citrouille, nos tout-petits ont pu bénéficier d'interventions de professionnelles

spécialisées : Nathalie Bourdillon psychomotricienne, Claire Cailleret éducatrice spécialisée pour les ateliers d'éveil sensoriel, et Sophie Baron pour les ateliers bébé lecteur. Ces ateliers d'éveil permettent de créer des échanges entre professionnels de la petite enfance, assistantes maternelles et parents. Ils permettent aussi et surtout de développer la socialisation des enfants.

Le RAM est également là pour favoriser la professionnalisation des assistantes maternelles par l'organisation de formations. En 2020, les thématiques de formations ont été : la bureautique « excel », prendre soin de soi, la relaxation (en visio), et le langage des signes. Malheureusement les deux spectacles ainsi que la formation aux premiers secours des assistantes maternelles ont dû être annulés.

Rappel : Le RAM Sauldre et Sologne est ouvert à toutes les assistantes maternelles et aux parents du territoire de la Communauté de communes.

Renseignement :
Carole GAUTRON
06 77 37 65 95
ram@sauldre-sologne.fr

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 10 04/12/2020 13:47

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

La Communauté de communes a organisé en février une journée dédiée à la prévention des accidents domestiques autour d'expositions et d'animations fournies par la MAÏF reprenant au sein des différents lieux de vie les dangers à reconnaitre afin d'éviter tout accident. Assistantes maternelles, parents et enfants, y compris provenant des centres de loisirs, ont pu assister à cette prévention ô combien importante.

Masques de protection

Mobilisée dans la lutte contre la propagation du Covid-19, la Communauté de communes a acheté pour le compte des communes 7 000 masques de protection en tissu en mai 2020 afin de compléter la dotation de 6 000 masques donnés par le Conseil Départemental et ainsi être en capacité de doter chaque habitant d'un masque au moment du déconfinement. En plus du masque reçu en tant qu'habitant du territoire, les assistantes maternelles ont pu bénéficier d'une dotation de deux masques de protection en tissu offert par la Communauté de communes.

SÉJOUR SKI POUR NOS JEUNES

30 jeunes du territoire Sauldre et Sologne ont pu profiter d'un séjour d'une semaine dans les Pyrénées en février 2020 afin de s'initier aux joies du ski. Une nouvelle fois, bonne ambiance et cohésion de groupe étaient au programme pour nos jeunes.

En raison de la crise sanitaire, les séjours d'été 2020 et d'hiver 2021 ont dû être annulés. Partie remise !

N3_MEP Lettre COM Sauldre et Sologne_2021.indd 11 04/12/2020 13:47

SAISON CULTURELLE

La saison culturelle 2020 s'annonçait très riche avec plus de 50 manifestations au programme : musique, chant, théâtre, expositions… Dès les premiers spectacles, le public s'est montré curieux de découvrir de nouveaux univers artistiques. Plusieurs spectacles ont d'ailleurs affiché complets. Les deux confinements ont porté un coup d'arrêt à la saison, privant le public d'une trentaine de manifestations. Certaines prévues en début d'année ont pu avoir lieu dans l'été et l'automne, une quinzaine ont été reportés à la saison 2021.

Un grand merci aux programmateurs (communes et associations) qui ont fait leur maximum pour organiser des reports et ne pas annuler complètement les spectacles. Cette démarche a été très appréciée des artistes qui vivent des moments difficiles. Elle montre aussi l'importance qu'occupe la culture sur notre territoire.

Preuve de cette soif de culture, la saison culturelle 2021 promet encore de belles rencontres sur tout le territoire : jazz, musique classique, chanson, théâtre, cinéma, contes…

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

En Sauldre et Sologne, l'automne rime avec le polar. En effet, du 19 septembre au 31 octobre, la Communauté de communes a été le théâtre du 3e salon du polar. Une quinzaine d'animations a ainsi été proposée par le réseau des bibliothèques, mais aussi par les cinémas d'Argent-sur-Sauldre et d'Aubigny-sur-Nère, la Route Jacques Cœur et l'Office du Tourisme. Le point d'orgue de cette manifestation a eu lieu le samedi 17 octobre où 19 auteurs de romans policiers, réunis par la Maison de la Presse d'Aubigny-sur-Nère, sont venus à la rencontre des lecteurs à la galerie François Ier.

Là encore, le contexte sanitaire a quelque peu modifié le programme prévu. Certaines bibliothèques ont été contraintes d'annuler des animations où les gestes barrières ne pouvaient pas être respectés. Les 120 participants au concours de dessins ont été privés de remise des prix officielle pour les mêmes raisons, des remises dans chaque commune ont été organisées par les bibliothécaires. Il était cependant important de maintenir cette manifestation pour laquelle les bibliothécaires du réseau travaillent tout au long de l'année.

Le salon du polar est l'occasion pour les bibliothécaires bénévoles et salariés de travailler ensemble autour d'une thématique commune, de se nourrir de l'expérience et des idées des autres. Des créations originales y voient le jour, comme le jeu de piste créé spécialement pour cette 3e édition du Salon du Polar qui invitait les participants à découvrir les lieux mystérieux d'Aubigny, de la Foire Exposition qui avait lieu en même temps, à la bibliothèque d'Aubigny où une surprise les attendait.

Les bibliothécaires ont plein d'idées et commencent déjà à préparer la prochaine édition !

La lettre d'information respecte le cadre légal de la RGPD. À tout moment, vous pourrez vous désinscrire.

Newsletter

La Communauté de communes met en place une lettre d'information spécialement dédiée à la saison culturelle. Elle a pour objectif de vous rappeler les manifestations à venir, vous y trouverez également des informations complémentaires, des extraits et des photos en avant-goût ! **Pour vous y inscrire, il vous suffit de renseigner votre adresse mail sur le site internet de la Communauté de communes (www.sauldre-sologne.fr) en cliquant sur l'enveloppe qui se trouve à droite de la page d'accueil.**